

Procès-verbal | Assemblée générale

Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation Université du Québec à Montréal (local N-M210), 4 février 2016

0. Procédures d'ouverture

0.1 Que l'on ouvre la séance.

La proposition 0.1 est dument appuyée, puis adoptée à l'unanimité

0.2 Que Guillaume Vézina et Maude Authier-Pigeon tiennent respectivement l'animation et le secrétariat de la présente assemblée.

La proposition 0.2 est dument appuyée, puis adoptée à l'unanimité

0.3 Que l'ordre du jour soit : [0] Procédures d'ouverture, [1] Élections partielles, [2] Règlements généraux, [3] Grève au SÉTUE, [4] Clinique de soins de santé à l'UQAM, [5] Avis de motion, [6] Varia, [7] Procédures de clôture.

La proposition 0.3 est dument appuyée, puis adoptée à l'unanimité

1. Élections partielles

1.1 Que René Delvaux, président d'élection, anime le point élection, et que la procédure électorale soit la suivante : chaque candidat-e dispose d'une période de 5 minutes pour présenter sa candidature à l'assemblée, suivie d'une période de questions-réponses de 5 minutes, qu'à la suite de la présentation de tous-tes les candidats-es pour un même poste, ils et elles quittent la salle pour une période de 5 minutes durant laquelle l'assemblée peut intervenir sur les candidatures.

La proposition 1.1 est dument appuyée, puis adoptée à l'unanimité

1.2 Que le point 1 soit mis en dépôt jusqu'à la fin du point 3.

La proposition privilégiée 1.2 est dument appuyée, puis rejetée à la majorité

Responsable aux affaires universitaires

Hanna Tataourov (élue)	Chaise	Abstention	Vote annulé
69	1	16	1

Responsable aux services

Bélinda Lauzon (élue)	Maryline Hébert	Chaise	Abstention
38	37	1	11

2. Règlements généraux

2.1 Que le point 2 soit mis en dépôt jusqu'à la fin du point 3. La proposition privilégiée 2.1 est dument appuyée, puis adoptée à l'unanimité

2.2 Que l'exécutif dispose de deux minutes pour présenter la révision des règlements généraux de l'ADEESE.

La proposition 2.2 est dument appuyée, puis adoptée à l'unanimité

3. Grève au SÉTUE

3.1 Que l'on ajourne l'assemblée à 13 h 55 avec reprise à 14 h 30 pour lever les cours de 14 h. La proposition 3.1 est dument appuyée

3.1.1 Que l'on ajourne plutôt l'assemblée dès maintenant.

La proposition d'amendement 3.1.1 est dument appuyée, puis adoptée à la majorité

La proposition 3.1 telle qu'amendée une fois est adoptée à la majorité

3.2 Que l'on reprenne l'assemblée.

La proposition 3.2 est dument appuyée, puis adoptée à l'unanimité

3.3 Que Jasmin Cormier, exécutant du SÉTUE, fasse une présentation de l'état de la situation suivie d'une période de questions et réponses.

La proposition 3.3 est dument appuyée

3.3.1 Que cette présentation soit de cinq minutes.

La proposition d'amendement 3.3.1 est dument appuyée, puis adoptée à la majorité

La proposition 3.3 telle qu'amendée une fois est adoptée à l'unanimité

3.4 Considérant que le SÉTUE est en grève illimitée, et ce depuis le 7 décembre, considérant la mauvaise foi de l'administration qui propose aux syndiqués-es des baisses de salaires et qui refuse de s'engager à ne pas couper les services, considérant le mépris de l'administration face aux négociations avec le SÉTUE, considérant que l'administration instrumentalise la population estudiantine afin de faire pression sur le SÉTUE, considérant que l'administration Proulx compte sur le travail gratuit des enseignants-es et sur le silence des étudiants-es dans le cadre de ce conflit, considérant que certains-es grévistes du SÉTUE sont aussi membres de l'ADEESE,

Que l'on tienne une journée de grève le 9 février dans le cadre des portes ouvertes de l'UQAM. Qu'une assemblée générale de grève ait lieu au début du mois de mars si aucun accord n'a été conclu d'ici là.

La proposition 3.4 est dument appuyée, puis adoptée à la majorité (121 pour, 7 contre, 9 abstentions)

3.5 Que l'ADEESE-UQAM fasse un don de 1000 \$ au fonds de solidarité du SÉTUE, et ce, en puisant dans la case budgétaire « Campagne de solidarité aux travailleurs et travailleuses du secteur public et parapublic ».

La proposition 3.5 est dument appuyée, puis adoptée à la majorité

3.6 Que soit organisé une rencontre de mobilisation lundi le 8 février à 17 h, pour organiser les activités de mobilisation.

Dûment appuyée.

La proposition 3.6 est dument appuyée, puis adoptée à la majorité

Retour au point 2 de l'ordre du jour.

4. Clinique de soins de santé à l'UQAM

4.1 Que Samuel Ragot dispose de dix minutes pour présenter le projet de clinique de soins de santé à l'UQAM, suivies d'une période de questions-réponses de cinq minutes.

La proposition 4.1 est dument appuyée, puis adoptée à l'unanimité

4.2 Que l'on lève l'assemblée.

La proposition 4.2 est dument appuyée, puis adoptée à la majorité